

# La lettre de l'APSES

n°20 - Septembre 2020



## Edito : Une rentrée sans (a)ménagement

La fermeture des écoles a été l'évènement majeur de l'année, à la fois historique et porteur d'enjeux éducatifs conséquents. Dans ce contexte inédit, les professeur·e·s de SES se sont investi·e·s pour leurs classes afin de limiter les inégalités scolaires, avec des pratiques pédagogiques adaptées, des échanges entre pairs, une mutualisation active des supports de cours... Ils·elles se sont également investi·e·s dans les équipes pédagogiques, en étant force de proposition et de réflexion.

Si la résilience de la discipline n'est plus à démontrer, les SES ont aussi permis aux élèves de mieux comprendre les brusques changements de leur environnement économique et social.

Néanmoins, l'année qui vient de s'écouler fut aussi caractérisée par la mise en place à marche forcée de la réforme du lycée pour les classes de Seconde et de Première. En y ajoutant les conséquences de la crise sanitaire sur les apprentissages des élèves, l'année scolaire qui débute ne s'annonce malheureusement pas sous de meilleurs auspices.

D'abord, les SES figurent parmi les disciplines les plus touchées par les suppressions de postes liées à la réforme. A la rentrée 2020, ce sont 83 suppressions de postes qui ont été actées, selon les données des CT académiques. Ce chiffre sous-estime en partie l'impact de la réforme sur les SES puisqu'il faut y ajouter les enseignant·e·s non titulaires qui ont vu leurs heures supprimées.

Ensuite, la dégradation des conditions de travail se poursuit : classes de seconde à plus de 30 élèves sans dédoublements, effectifs pléthoriques dans les groupes de spécialité en Première et en Terminale, services morcelés, perte des heures à effectifs réduits et de l'AP, etc. Les témoignages que nous font parvenir les collègues sur leurs conditions de travail sont édifiants et posent également en creux la question de la qualité de la formation des élèves en SES. Comment mettre en place une pédagogie active, assurer un suivi des élèves les plus en difficulté, former à la méthode de l'argumentation, ou tout simplement enseigner les savoirs et savoir-

faire des programmes dans ces conditions extrêmement dégradées ? L'effet de cette réforme sur les inégalités de réussite scolaire risque d'être particulièrement délétère.

Enfin, les nouveaux programmes de Terminale entrent en vigueur dans leur version initiale alors que les enseignant·e·s de SES et l'APSES affirment depuis des mois qu'ils sont bien trop lourds et qu'il sera impossible d'assurer une formation de qualité avec des épreuves « finales » positionnées au mois de mars. Après les écrits, le Ministère nous demande de boucler les programmes tout en préparant les élèves à l'épreuve du grand oral sans moyens spécifiques, et sans pour l'instant, aucune formation didactique. Reposant sur des attendus extrêmement flous autour du projet des élèves et sans moyens affectés à sa préparation, cette épreuve s'avérera particulièrement discriminante pour les élèves qui ne maîtrisent pas, de par leur milieu social, les codes de l'expression orale ou encore la connaissance des parcours universitaires.

Nous aurions pu croire que la crise sanitaire et ses effets sur les apprentissages des élèves amèneraient à reconsidérer cette réforme : que nenni ! Il nous est demandé de rattraper le retard tout en reprenant dans des conditions normales : aucun moyen supplémentaire pour dédoubler les classes ou accompagner les élèves en difficulté, aucun aménagement de programmes ou allègement des attendus aux épreuves du baccalauréat annoncé pour l'instant. Comme pour la mise en œuvre de la réforme, le Ministère a choisi la stratégie de l'autruche et ignore les nombreux retours de terrain qui alertent sur la situation.

Face à cette inconséquence au sommet de l'administration, nous continuerons, collectivement, à promouvoir la place des SES, à œuvrer dans l'intérêt commun des élèves et des professeur·e·s.

Pour le lycée, des sciences sociales indissociables, et des SES indispensables !

Solène Pichardie et Benoît Guyon, co-président.e.s de l'APSES

## Nouveaux programmes : une copie bâclée faute de concertation

Premier constat : aucun bilan n'a été tiré des précédents programmes, alors qu'un virage important a été négocié pour les SES il y a 10 ans, avec un cloisonnement disciplinaire toujours plus strict.

Malgré les efforts collectifs déployés (propositions d'aménagements de programmes « *SES en liberté pédagogique* » en Seconde et Première, rédaction d'une proposition de programme de Terminale, demandes d'allègement), le Ministère n'a pas souhaité prolonger le dialogue social au-delà de la simple consultation, quand bien

même celle-ci menait à une critique négative des projets de programmes.

L'APSES continuera de porter des principes clairs pour les contenus de notre enseignement : partir d'objets-problèmes issus de la réalité économique et sociale (**formation du citoyen**), mettre en activité les élèves par une démarche intellectuelle rigoureuse (**pratiques pédagogiques actives**), associer l'ensemble des sciences sociales et des courants théoriques à l'explication des faits économiques et sociaux (**pluridisciplinarité et pluralisme**).

## Nouveaux programmes de SES : une mise en œuvre bien difficile...

L'enquête menée par l'APSES du 23 avril au 12 mai 2020 auprès des enseignants de SES, a permis de faire le point sur les difficultés pédagogiques induites par les contenus effectivement traités en classe avant la fermeture des lycées le 16 mars.

L'objectif de l'enquête était d'identifier les chapitres et les objectifs d'apprentissage (OA) perçus comme difficiles à transmettre aux élèves, et les raisons des difficultés rencontrées. L'analyse est construite à partir des données quantitatives complétées par les éclairages qualitatifs exprimés par les collègues.

Tout d'abord, environ un quart des OA des deux programmes présente un niveau de difficulté pédagogique assez ou très important pour plus de la moitié des collègues (21% des OA du programme de Seconde et 27% des OA du programme de Première). Certaines difficultés apparaissent transversales aux deux programmes. Des chapitres ou objectifs d'apprentissage ont un degré de technicité trop élevé par rapport au niveau des élèves, à ce stade de leur scolarité.

Cette technicité va de pair avec la difficulté à raccrocher les objectifs du programme aux questions vives du débat

public. Ce choix, couplé à une séparation disciplinaire stricte, ne permet pas aux élèves de donner suffisamment de sens à leurs apprentissages. A ce titre, en Seconde, le choix de faire entrer les élèves dans la discipline en commençant par un chapitre d'épistémologie apparaît particulièrement inadapté, alors que la consommation, finalité de l'activité économique, n'est plus abordée. En Première, la place très importante consacrée à un enseignement de micro-économie très formalisé, sur le modèle de ce qui est fait dans l'enseignement supérieur pose aussi particulièrement problème.

La faiblesse du volume horaire et la baisse des moyens alloués à l'enseignement des SES sont aussi pointées par les collègues comme une source de difficulté de traitement du programme.

D'autres difficultés apparaissent plus spécifiques au programme de Première, certains objectifs d'apprentissage occultent des controverses scientifiques importantes, offrant une vue partielle des enjeux aux élèves.

### En Seconde

Plus spécifiquement, en Seconde, les résultats (voir tableau 1 ci-dessous) soulignent que les difficultés se

**Tableau 1** : Objectifs d'apprentissage du programme de Seconde : part des collègues les ayant traités et part les considérant comme difficiles (en %)

N° Chap	Parties du programme	Objectifs d'apprentissage	Part des collègues ayant traité cet OA (en %)	Part (en %) des collègues ayant traité l'OA et qui le considèrent comme «assez ou très difficile »	Rang de difficulté de l'OA
3	Science économique	Effets d'une taxe ou d'une subvention	16,1	84,6	1
1	Science économique	Questions économie	78,9	71,1	2
5	Science politique	Modes de scrutin	17,9	77,0	3
1	Regards croisés	Causalité et corrélation	62,6	55,9	4
1	Regards croisés	Enquêtes ; données ; modèles	68,8	52,2	5
3	Science économique	Fixation du prix sur le marché	22,4	50,3	6
2	Science économique	Indicateurs de création de richesses	88,4	47,5	7
6	Regards croisés	Poursuite d'études : investissement en capital humain...	23,3	43,2	8
2	Science économique	Croissance économique	74,7	41,4	9
5	Science politique	Principales institutions politiques	23,4	35,6	10

Légende (pour la part de collègues jugeant l'OA assez ou très difficile) :

Entre 30 et 50%

Entre 50 et 70%

Supérieur à 70%

# La réforme du lycée et du baccalauréat

concentrent principalement sur le premier chapitre « *Comment les économistes, les sociologues et les politistes raisonnent-ils et travaillent-ils ?* ». Dans une moindre mesure, le chapitre 5 (« *Comment s'organise la vie politique ?* ») est aussi perçu comme relativement difficile. Le chapitre 2 « *Comment crée-t-on des richesses et comment les mesure-t-on ?* » pose aussi problème avec 57% des OA estimés comme assez ou très difficiles. Pour les autres chapitres, seuls certains OA spécifiques posent problème.

## En Première

En Première (tableau 2 ci-dessous), presque la moitié des OA de ce programme (26/55) sont jugés assez ou très difficiles par plus de 30% des collègues les ayant traités en cours cette année. Quinze de ces OA (soit 14,5%) sont jugés assez ou très difficiles par plus de 50% des collègues et même huit le sont par plus de 70% des collègues. Les difficultés se concentrent sur la partie « *science économique* » du programme en Première et dans une moindre mesure sur les chapitres de « *regards croisés* » et « *science politique* ». Les difficultés se concentrent notamment sur les objectifs d'apprentissage des deux premiers

chapitres relatifs aux « *marchés concurrentiels* » et aux « *marchés imparfaits* ». La partie « *sociologie et science politique* » du programme concentre moins de difficultés, tandis que la partie « *regards croisés* » comporte des éléments induisant des difficultés pédagogiques et en particulier ceux du chapitre 12 sur l'entreprise dont deux OA sont considérés comme étant assez ou très difficiles par plus de 50% des collègues.

Ainsi, ces résultats suggèrent que des passages importants du programme nécessiteraient d'être réécrits. De plus, la lourdeur des programmes induit des difficultés pédagogiques aiguës, ce qui plaide pour un allègement significatif.

C'est pourquoi l'APSES renouvelle sa demande de réécriture complète des programmes à moyen terme, et a proposé pour la rentrée 2020 des allègements conséquents – publiés sur son site internet – d'autant plus urgents du fait d'une année scolaire 2019-2020 tronquée. Le ministère doit définitivement travailler à une meilleure prise en compte des avis et propositions des personnels de terrain.

Tableau 2 : OA du programme de Première : part des collègues les ayant traités et part les considérant comme difficiles (en %)

n° chap	Parties du programme	Objectifs d'apprentissage	Part des collègues ayant traité cet OA (en%)	Part (en%) des collègues ayant traité l'OA qui le considèrent comme « assez ou très difficile »	Rang de difficulté de l'OA
1	Science économique	Maximisation du profit	69,0	95,2	1
2	Science économique	Équilibre monopole	66,7	90,1	2
1	Science économique	Déplacement des courbes	85,2	82,0	3
5	Science économique	Banque centrale	39,0	81,6	4
1	Science économique	Gains à l'échange	77,4	78,6	5
5	Science économique	Création monétaire	40,3	77,6	6
2	Science économique	Monopole faiseur de prix	79,1	70,8	7
3	Science économique	Sélection adverse	60,2	70,5	8
1	Science économique	Surplus du producteur et du consommateur	84,9	67,8	9
4	Science économique	Salde budgétaire	48,4	62,2	10
12	Regards croisés	Gouvernance autorité centralisation	16,4	61,6	11
1	Science économique	Offre, demande, équilibre concurrentiel	87,3	60,8	12
2	Science économique	Oligopole	72,9	56,5	13
12	Regards croisés	Figures entrepreneur	17,2	51,5	14
3	Science économique	Information asymétrique	67,4	50,9	15

Légende (pour la part de collègues jugeant l'OA assez ou très difficile) :

Entre 30 et 50%

Entre 50 et 70%

Supérieur à 70%

## Les dernières actions du Bureau national

- 16 septembre : Demande d' audience au ministère pour demander des allègements significatifs des programmes de spécialité
- 15 septembre : Lettre à l'IG sur les conditions de rentrée
- 31 août : Action "écrivons à nos IPR"
- 9 juillet : Entrevue avec l'IG
- 7 juillet : Audience au CSP - bilan des programmes de seconde / première
- 3 juillet : Communiqué à la presse des résultats de l'enquête-bilan de mise en oeuvre des programmes de seconde/première

## Les mandats de l'APSES

- ▶ Une revalorisation des conditions d'enseignement en classe de seconde,
- ▶ Une refonte des programmes, pour un retour du pluralisme et la fin de l'encyclopédisme,

- ▶ Un renforcement de la place des SES dans le cycle terminal.

Les mandats pour l'année à venir seront mis en ligne après le vote du rapport d'orientation par l'AG à distance : à suivre sur [apses.org/orientations](https://apses.org/orientations).

## Les conditions de travail des enseignant-e-s de SES à la rentrée 2019

Quels sont les effets de la réforme du lycée sur les conditions de travail des enseignant-e-s de SES à la rentrée 2019 ?

L'APSES a mené une enquête auprès de 650 enseignant-e-s de SES, issus de 535 établissements, afin d'évaluer les premiers effets de la réforme du lycée entrée en vigueur à la rentrée 2019.

### Accroissement du nombre d'élèves pris en charge et de la taille des groupes

De fait, les conditions de travail des collègues se sont considérablement alourdies :

- Le nombre de groupes pris en charge par les collègues a fortement augmenté passant de sept groupes différents par collègue en moyenne en 2018-2019 à huit groupes l'année suivante (+ 19%).
- Le nombre moyen d'élèves par enseignant-e a progressé de 19% passant de 170 à 203 élèves.
- Le nombre d'heures enseignées en groupe à effectifs réduits (- de 20 élèves) a lui aussi significativement diminué passant de 4h/semaine en 2018-2019 à 3h/semaine en 2019-2020 (-25%).

En Seconde, l'enseignement des S.E.S. s'effectue plus souvent qu'auparavant en classe entière.

En Première, une évolution similaire est notée : la proportion de collègues travaillant dans un lycée attribuant une heure de dédoublement a été divisée par quatre (de 40% à 10%). De plus, les élèves sont issu-e-s d'un nombre très élevé de classes différentes. Dans plus de 80% des cas, les élèves proviennent de trois classes ou plus, et dans presque la moitié des cas (46%), ils proviennent de cinq classes différentes ou plus.

### Ces évolutions sont lourdes de conséquences sur le plan pédagogique

La baisse du nombre d'heures en effectifs réduits ou dédoublés rend beaucoup plus difficile la mise en place de méthodes actives ou de pédagogies différenciées qui sont pourtant la marque de fabrique des S.E.S., et l'une des raisons de la popularité de cette discipline auprès des élèves. De même, le fait de devoir travailler avec des élèves issu-e-s d'un nombre de classes très important diminue la cohérence du groupe classe (moins participation orale, plus grande difficulté à mettre en place des travaux de groupe, à connaître les profils des élèves, plus forte hétérogénéité des élèves, impossibilité de rattraper une heure de cours perdue ...).

La réforme a eu des répercussions sur l'engagement des collègues dans des projets pédagogiques avec leurs classes (hausse de 43% des collègues qui déclarent ne pas mener de projets avec leurs classes), du fait de la surcharge de travail.

Les opportunités pour les enseignant-e-s de S.E.S. de devenir professeur-e principal-e se sont significativement réduites. En effet, on constate une baisse très importante de la part de collègues professeur-e-s principal-e-s en Première (passage de 22% à 7%), qui n'est pas compensée par l'augmentation de la part des collègues professeur-e-s principal-e-s en Seconde (passage de 3% à 9%). Cela s'explique essentiellement par le fait que les SES sont passées du statut de discipline au plus gros coefficient de l'une des trois séries générales du lycée à celui de spécialité parmi d'autres, avec des élèves le plus souvent issu-e-s de nombreuses classes différentes.

### Des enseignant-e-s de S.E.S. dépossédé-e-s de la spécialité HGGSP

Les craintes formulées par l'APSES quant à la place occupée par les professeur-e-s de S.E.S. dans la nouvelle spécialité « Histoire, géographie, géopolitique, science politique » (HGGSP) sont amplement confirmées par notre enquête.

En effet, dans une très large majorité des cas (84%) l'HGGSP est enseignée uniquement par les professeurs d'Histoire-Géographie. Pour les collègues de S.E.S qui participent à cette spécialité (16%), c'est le plus souvent seulement pour 1h sur les 4h (presque les 2/3 des situations). Ce partage n'a pas toujours été discuté et s'est fait dans la logique de préserver des postes d'Histoire-Géographie. Il s'est aussi malheureusement parfois traduit par des conflits entre équipes pédagogiques (dans 12% des cas, ces conflits ont dû être tranchés par la direction).

### Conclusion

L'enquête de l'APSES montre sans ambiguïté que la mise en œuvre de la réforme du lycée à la rentrée 2019 s'est traduite par une dégradation très importante des conditions de travail des enseignant-e-s de S.E.S et des conditions d'apprentissage des élèves. Cette situation nous porte à craindre un affaiblissement de la formation en SES, pourtant indispensable pour comprendre les grands enjeux politiques, économiques et sociaux. Le Ministère ne doit pas ignorer les effets délétères induits par cette réforme sur les enseignant-e-s et les élèves.

## La mutualisation à l'APSES : une seconde nature

Forte de ses 2182 adhérent.e.s, l'APSES constitue un lieu incontournable de mutualisation de propositions pédagogiques diverses à destination de ses membres.

Rien qu'en se limitant aux nouveaux programmes, on y trouve, début septembre 2020, plus de 130 propositions pédagogiques au niveau Seconde, 260 au niveau Première et 70 au niveau Terminale. La base de données est alimentée en continu par tout.e collègue souhaitant partager des contenus.

Les contenus proposés portent sur les enseignements de S.E.S. de spécialité (Première - Terminale), l'enseignement de tronc commun (Seconde), mais aussi les programmes d'EMC, d'HGGSP, de DGEMC, de SNT, de CPGE, de BTS... On y trouve des dossiers documentaires, des synthèses de cours, des supports vidéo originaux, des sujets d'évaluation avec leurs corrigés, des exercices de méthodologie, des travaux dirigés, des exercices de révision et de synthèse, des ressources textuelles, audio et vidéo, des projets.

### Une diversité didactique

Les contenus reflètent la grande diversité de sensibilités pédagogiques et didactiques qui coexistent au sein de l'association : de nombreuses propositions intègrent le recours à des méthodes actives (enquêtes menées avec les élèves, débats, rédaction d'articles de synthèse, jeux pédagogiques...) ; d'autres reposent sur le cours dialogué ou magistral ; d'autres s'appuient sur la pédagogie inversée et intègrent largement les TICE. Ces mutualisations donnent régulièrement lieu sur la liste de diffusion à des débats didactiques et pédagogiques riches et intéressants.

### L'impact du confinement

Ces ressources s'avèrent précieuses à la fois pour les collègues qui débutent dans le métier et pour les collègues plus expérimenté.e.s, comme a pu le montrer par exemple la période de confinement. Devant s'adapter à une situation inédite d'enseignement massif à distance, les membres ont rivalisé d'inventivité pour parvenir à gar-

der le lien avec leurs élèves et leur permettre de poursuivre leurs apprentissages : revue de presse hebdomadaire en lien avec les chapitres des programmes, mutualisation de cours rédigés, de dossiers documentaires faisant le lien entre les programmes et l'actualité, de capsules vidéo, de quizz en ligne, travail de rédaction de synthèses d'actualité utilisant les outils des SES pour analyser la crise du COVID, travail d'enquête mené à distance avec les élèves sur les effets du confinement sur les apprentissages, travail de rédaction de devoirs de groupe à distance...

Ces mutualisations ont été accompagnées de discussions passionnées et passionnantes sur les potentialités et les limites de l'enseignement à distance sur la liste de diffusion de l'association.

Celle-ci constitue un outil irremplaçable de discussions portant sur les interprétations des programmes, leurs carences, limites et parti-pris contestables. C'est sur la base de ces discussions et des remontées en continu de ses adhérent.e.s (ainsi que sur les résultats des enquêtes qu'elle mène) que l'APSES fonde ses analyses critiques des programmes et ses propositions de programmes alternatifs ou de contournement des obstacles pédagogiques posés par les programmes, comme l'illustre le document « *Les SES en liberté pédagogique* ».

La richesse des pratiques de mutualisation au sein de l'association contribue ainsi à construire une véritable expertise collective pédagogique et didactique, qui permet aux adhérent.e.s de se saisir pleinement des marges de manœuvre que leur offre leur liberté pédagogique, et de porter collectivement leurs revendications sur la conception des SES.

Pour finir, l'association tient à remercier Anna Dreuil, Cédric Hounsou, Benjamin Quennesson et Claire Vanhove qui ont assuré avec constance l'indispensable travail de mise en ligne des mutualisations. Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues pour renforcer les équipes qui mutualisent, mettent en ligne et s'occupent de la revue de presse.

### Décès de Philippe FREMEAUX

Philippe Frémeaux nous a quittés cet été. Sa formation initiale pluridisciplinaire lui avait légué le souci constant de considérer l'économie comme une science sociale. Comme il le disait, si l'histoire permet de se situer dans le temps et la géographie dans l'espace, les SES, elles, permettent de se situer dans la société. Il concevait la discipline d'abord comme une formation du citoyen. On ne s'étonnera donc pas qu'il ait été un soutien indéfectible des SES, toujours présent quand la discipline était en danger de disparition ou de dénaturation, toujours présent pour défendre une conception exigeante et ouverte de la formation économique et sociale.

Merci Philippe Frémeaux ! Les Sciences économiques et sociales ont perdu un grand ami et soutien.



## Le stage national

Le stage national est un des temps forts de la vie de notre association. Favorisant l'actualisation de nos connaissances et la rencontre avec des universitaires, il est aussi un moment de convivialité apprécié et de socialisation professionnelle. Ce stage annuel connaît toujours un grand succès. Cette année, près de 180 collègues ont pu y participer dans les locaux de l'École d'Économie de Paris les 23 et 24 janvier 2020.

Organisé depuis plusieurs années en partenariat avec l'EEP et Jézabel Coupey-Soubeyran, le stage APSES 2020 avait pour thème « *Regards croisés sur l'environnement* ». Plusieurs intervenant.e.s se sont succédé.e.s pendant ces deux jours : J. Jouzel (« *Dérèglement climatique : point d'étape sur les travaux du GIEC* ») ; M. Szuba (« *Sociologie de l'environnement* ») ; S. Ollitrault (« *Sociologie de l'engagement pour la défense de l'environnement* ») ; D. Plihon (« *Finance et transition écologique* ») et A. Pottier (« *Comment les économistes réchauffent la planète* »).

Pour clore ce stage, de nombreux échanges ont eu lieu avec la salle sur les difficultés relatives à la mise en œuvre de la réforme du lycée et du baccalauréat tant concernant les nouveaux programmes que les conditions

de travail.

### Le stage national 2021

Le prochain stage APSES, en janvier 2021, portera sur « *La justice sociale et la démocratie* ». N'hésitez pas à participer à ce moment important de formation ! Plus d'informations sur le site de l'APSES dès novembre 2020.

Tous les supports de stages (diaporamas des intervenant.e.s et enregistrements audio) sont sur le site : [www.apses.org](http://www.apses.org), puis rubrique Évènements et partenariats, puis Stages nationaux.



## Des stages régionaux stimulants

La vie des régionales de l'APSES est rythmée par des activités variées et stimulantes, qui permettent d'élargir et actualiser nos connaissances et nos pratiques ainsi que de rencontrer, discuter et débattre avec nos collègues.

Ainsi, ont été organisés au cours de l'année 2019-2020 des cafés sciences sociales et des stages régionaux.

**Lille** : B. Chevalier « *L'engagement politique des enseignants au Rassemblement National* »

**Limoges** : F. Tarragoni « *Le populisme : menace pour la démocratie ?* »

**Paris** : T. Piketty, B. Borrits et G. Duval « *Changer la propriété pour dépasser le capitalisme ?* »

## Déjà la sixième édition de Social BD, le prix de la BD en SES !



Le prix Social BD est un prix des lycéen.ne.s décerné à une bande dessinée abordant des questions socio-culturelles, économiques ou politiques. Il existe depuis 2016 en Bretagne.

Lors de la cinquième édition du prix Social BD (2019-2020), le prix a été décerné à *Phoolan Devi, reine des bandits* de Claire Fauvel, éd. Casterman.

La sélection 2021 vient d'être annoncée :

- *Algues vertes, l'histoire interdite* d'Inès Léraud et Pierre Van Hove, éd. Delcourt.

- *Flipette & Vénère*, Lucrèce Andreae & Méric Delrieu, Delcourt.

- *Peau d'Homme*, Hubert & Zanzim, Glénat.

- *Le travail m'a tué*, Hubert Prolongeau, Arnaud Delalande & Grégory Mardon, Futuropolis.

- *Cigarettes*, Stéphane Brangier & Pierre Boisserie, Dargaud.

- *Saison des Roses*, Chloé Wary, Éditions FLBLB.

Toutes les infos sur le prix :

<https://sesenbulles.wordpress.com/>

## Le concours vidéo « 3 minutes pour comprendre les SES »

La 4ème édition du concours de vidéos pédagogiques réalisées par des lycéen·ne·s (concours créé en 2017, lors des 50 ans des SES), a de nouveau rencontré un vif succès, avec 52 classes inscrites.

La remise des prix aura lieu lors du Printemps de l'Économie le mardi 13 octobre 2020 à 18h au CNAM, 292 Rue Saint-Martin, Paris 3e, Amphithéâtre Paul Painlevé.

Le jury du concours, composé de Camille Aymard, professeure de SES au lycée Utrillo de Stains, Guillaume Duval, journaliste à Alternatives économiques, Godefroy Guibert, professeur de SES au lycée Prévert de Longjumeau, Louise Hémon, réalisatrice de documentaires et Camille Herlin-Giret, sociologue, chercheuse au CERAPS, a décerné les prix suivants :

- 1er prix du jury pour la vidéo #16 *La déviance et la délinquance* de la classe de Première 2 du lycée Pierre Mendès France à Vic-en-Bigorre (65).
- 2ème prix du jury pour la vidéo #15 *Le rap du genre* de la classe de Seconde 10 du lycée Léonard de Vinci de Montaigne (85).
- Prix du public pour la vidéo #18 *Le processus d'individualisation mais qu'est-ce que c'est ?* de la classe de

Première du lycée Jean Lurçat de Saint-Céré (46).

- Mention spéciale du jury pour la vidéo #17 *L'opinion publique : les techniques de sondages* de la classe de Première 3 du lycée Pierre Mendès France à Vic-en-Bigorre (65).

- Mention spéciale du jury pour la vidéo #8 *La réglementation, une notion de SES* par la classe de Terminale 1 du lycée Notre-Dame-des-Victoires de Voiron (38).

- Mention spéciale du jury pour la vidéo #26 *La croissance* par la classe de Première 4 du lycée Choiseul de Tours.

Bravo à tous les participant.e.s et aux lauréat.e.s !

Leurs vidéos sont en ligne sur Youtube (flashez le QR code).



Pour inscrire vos élèves à l'édition 2020/2021, rendez-vous sur le site de l'APSES ou envoyez un mail à

[concoursvideos.50ansses@gmail.com](mailto:concoursvideos.50ansses@gmail.com)

## Le prix lycéen du livre de SES va avoir 20 ans !

Voici le gagnant de la sélection 2019-20 :

Prix lycéen, **Netflix et Cie** de Capucine Cousin

La nouvelle sélection 2020-21 :

- *Une planète à sauver : Six défis pour 2050*, Serge Marti, édition Odile Jacob, 241 p, 2020
- *L'économie vue des médias : anatomie d'une obsession morale*, par Michaël Lainé, édition Le bord de l'eau, 240 p, 2020
- *Les oubliées du numérique*, Isabelle Collet, édition Le Passeur, 224 p, 2020
- *Le genre du capital. Comment la famille reproduit les inégalités*, Céline Bessière et Sibylle Gollac, 336 p, édition La Découverte, 2020
- *Faire sa vie dans les campagnes en déclin*, Benoît Coquard, 216 p, Ceux qui restent, édition La Découverte, 2019.
- *Sociologie du football*, Stéphane Beaud, Frédéric Rasera, 128 p, La Découverte, coll. « Repères », 2020
- *Où va l'argent des pauvres : fantasmes politiques, réalités sociologiques*, par Denis Colombi, 348 p, Editions Payot, 2020.
- *Une monnaie écologique*, Alain Grandjean et Nicolas Dufrené, 288 p, Édition Odile Jacob, 2020.

Pour inscrire vos élèves, rendez-vous sur

<http://prixlyceenses.e-monsite.com>



## 2 182 adhésions, record à battre

L'association rassemble désormais 40% des collègues de SES, ce qui confère à l'APSES une représentativité forte et unique dans le paysage éducatif ! L'adhésion en ligne est simple et rapide sur [www.apses.org](http://www.apses.org)

- **Adhésion valable pour toute l'année scolaire**, Accès à l'espace de mutualisation jusqu'au 30 septembre 2021 et début 2021 pour la liste d'échanges,
- **Cotisation progressive** selon le statut, le grade et l'échelon,
- **Tarifs inchangés depuis 2002**,
- **Association « reconnue d'intérêt général »** : 60% de la cotisation déductibles !

Celles et ceux qui ont adhéré pour l'année 2019/2020 ont encore quelques jours pour profiter de l'accès aux mutualisations mais, après le 30 septembre prochain, elles ne seront plus accessibles qu'aux adhérentes et adhérents de l'année en cours.

Si vous n'avez pas encore réadhéré, n'attendez plus !

Pour les nouvelles adhérentes et les nouveaux adhérents, bienvenue à l'APSES !

**Merci de remplir complètement toutes les rubriques de votre fiche personnelle sur le site même si vous réglez par chèque. C'est facile avec les menus déroulants.** Cela vous permettra de recevoir par courriel votre certificat de don pour les impôts et vous pourrez le retrouver sur votre fiche personnelle !

**Votre trésorier national** : Pierre GIEZEK, Montjaujard 71130 CHASSY, [pierre.giezek@wanadoo.fr](mailto:pierre.giezek@wanadoo.fr)

[www.apses.org](http://www.apses.org)

## Vos trésoriers régionaux

- Aix-Marseille** : VIGNAL Christine, 82 vallon de Callier, 84530 VILLELAURE ([vignal.christine@free.fr](mailto:vignal.christine@free.fr))  
**Amiens** : DEBEIR Vianney, 57 rue Pierre Ramus, 02100 SAINT QUENTIN ([vdebeir@wanadoo.fr](mailto:vdebeir@wanadoo.fr))  
**Besançon** : PHILIPPE Jérôme, 4 bis rue Stractman, 90 000 BELFORT ([jslphilippe@gmail.com](mailto:jslphilippe@gmail.com))  
**Bordeaux** : BOURI Sami, 8 bis rue d'Aspe, 64400 OLORON SAINTE-MARIE ([sami.bouri@wanadoo.fr](mailto:sami.bouri@wanadoo.fr))  
**Caen** : MOLINA Stéphane, 14 rue Jacques Prévert, 14000 CAEN ([Stemolina@free.fr](mailto:Stemolina@free.fr))  
**Clermont** : ARBITRE Violaine, 7 avenue André Soulier, 43000 LE PUY ([violaine.arbitre@wanadoo.fr](mailto:violaine.arbitre@wanadoo.fr))  
**Créteil** : BORRELLY Julien, 20-24 rue de la Plaine, 75020 PARIS ([julien.borrelly@gmail.com](mailto:julien.borrelly@gmail.com))  
**Dijon** : GIEZEK Pierre, Montjaujard, 71130 CHASSY ([pierre.giezek@wanadoo.fr](mailto:pierre.giezek@wanadoo.fr))  
**Grenoble** : MAURIN Laurence, 4 rue des Passerelles, 74960 ANNECY ([laurence.maurin@ac-grenoble.fr](mailto:laurence.maurin@ac-grenoble.fr))  
**La Réunion** : DELAS Jean-Pierre, 16, Rue des genêts, 97400 SAINT DENIS DE LA REUNION, ([jeanpierre.delas@gmail.com](mailto:jeanpierre.delas@gmail.com))  
**Lille** : GOBERT Cloé, 120 rue Jeanne d'Arc, 59260 HELLEMMES LILLE ([apseslille@gmail.com](mailto:apseslille@gmail.com))  
**Limoges** : GUGGER Sylvain, 34 avenue du Général Leclerc, 87100 LIMOGES ([gugger.sylvain@gmail.com](mailto:gugger.sylvain@gmail.com))  
**Lyon** : BURQ DEVRON Emmanuelle, 27ter avenue des Bruyères 69580 SATHONAY ([emmanuelle.drevon@wanadoo.fr](mailto:emmanuelle.drevon@wanadoo.fr))  
**Montpellier** : GOSSEZ Catherine, 111, Faubourg de Figuerolles, 34000 MONTPELLIER ([abauzit.gossez@wanadoo.fr](mailto:abauzit.gossez@wanadoo.fr))  
**Nancy-Metz** : PIERRE Jean-Luc, 10 Allée des Bouleaux, Bois Le Duc, 54500 VANDOEUVRE ([jean-luc.pierre@ac-nancy-metz.fr](mailto:jean-luc.pierre@ac-nancy-metz.fr))  
**Nantes** : CONSTANTIN Florence, 10 Avenue Auguste Amiand, 44500 LA BAULE ([florenceconstantin@free.fr](mailto:florenceconstantin@free.fr))  
**Nice** : ARTAUD Sébastien, Rue des Gailles, Résidence Parc Arenas, 06420 VALDEBORE ([s.artaud@live.fr](mailto:s.artaud@live.fr))  
**Orléans-Tours** : MULLER Frédéric, 5 bis rue de la Croix des Granges, 37270 MONTLOUIS SUR LOIRE ([frmulier@wanadoo.fr](mailto:frmulier@wanadoo.fr))  
**Paris** : CHAMPION Sylvie, 103 rue Saint Maur, 75011 PARIS ([sylviechampion1@gmail.com](mailto:sylviechampion1@gmail.com))  
**Poitiers** : MULLIER Bénédicte, 28 rue Frédéric Chopin, 17138 SAINT XANDRE ([benedicte.mullier@ac-poitiers.fr](mailto:benedicte.mullier@ac-poitiers.fr))  
**Reims** : MONTAGUT Jean-Marie, 40 rue Croix-Saint Marc, 51100 REIMS ([jm-montagut@sfr.fr](mailto:jm-montagut@sfr.fr))  
**Rennes** : TIREAU Nicolas, 14 Boulevard Chateaubriant, 35500 VITRE ([nicotireau@msn.com](mailto:nicotireau@msn.com))  
**Rouen** : JEAMMET Amélie, 45 route de Norville, Villequier, 76490 RIVES EN SEINE ([amelie.jeammet@free.fr](mailto:amelie.jeammet@free.fr))  
**Strasbourg** : DUQUESNE Patrick, 17 rue Berry, 67100 STRASBOURG ([patrick.duquesne3@laposte.net](mailto:patrick.duquesne3@laposte.net))  
**Toulouse** : LEPETIT Benjamin, 55 rue Joseph Marignac, 31300 TOULOUSE ([benjaminlepetit@hotmail.com](mailto:benjaminlepetit@hotmail.com))  
**Versailles** : DE LEPINE Carole 24, rue de la Providence, 92160 ANTONY ([carole.delepine@wanadoo.fr](mailto:carole.delepine@wanadoo.fr))

Pour l'étranger et les académies sans régionale de l'APSES, complétez votre fiche en ligne et contactez le trésorier national, GIEZEK Pierre, Montjaujard 71130 Chassy ([pierre.giezek@wanadoo.fr](mailto:pierre.giezek@wanadoo.fr))